



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

AUG 9 1982

S/15347/Rev.1

6 août 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : Russe

UN/SA COLLECTION

Union des Républiques socialistes soviétiques : projet de résolution réviséLe Conseil de sécurité,

Profondément indigné du refus d'Israël de se conformer aux décisions du Conseil de sécurité visant à mettre fin aux effusions de sang à Beyrouth,

1. Condamne fermement Israël pour ne pas avoir respecté les résolutions 516 (1982) et 517 (1982);
2. Exige qu'Israël applique immédiatement et intégralement ces résolutions;
3. Décide qu'en vue d'assurer l'exécution des décisions susmentionnées du Conseil de sécurité, tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies devraient s'abstenir de livrer à Israël quelque armement que ce soit et de lui fournir une aide militaire quelconque jusqu'à ce que les forces israéliennes se soient entièrement retirées de l'ensemble du territoire libanais.
